Programme de formation

05 novembre 2026

Appréhender le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et ses enjeux

Pourquoi cette formation ?

La loi ALUR et la loi NOTRe conduisent actuellement à la mise en place ou à la révision de nombreux PLUi. Cette formation permettra d'identifier les éléments constitutifs de ce document stratégique, puis de réfléchir à la transition de son territoire, via des propositions ou des perspectives d'évolution pertinentes de cet outil de planification.

Objectif principal

Maitriser l'architecture du PLUi afin d'en faire un outil d'aménagement durable de son territoire.

-

Objectifs opérationnels

- Appréhender la structure du PLU de son intercommunalité, ou auquel est rattachée sa collectivité.
- Repérer les éléments de ce document susceptibles d'engager le territoire vers un développement plus soutenable
- Élaborer des propositions dans le cadre de la mise en oeuvre ou de la révision de ce PLUi.

Contenu

Comprendre le PLUi

- Notions de base relatives au PLU.
- Les principales évolutions modernisant le PLU.
- Les caractéristiques propres au PLUi.

Maîtriser les enjeux du PLUi à l'échelle de son territoire

- Évaluer l'importance stratégique du PLUi pour son territoire.
- Identifier les éléments du PLUi en faveur d'un aménagement durable de son territoire.
- Intégrer des thématiques stratégiques pour son territoire.

Proposer et traduire des orientations stratégiques fortes en vue de leur intégration dans le PLUi

Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
10 rue Chevreul 75011 Paris
Tel: 01 41 58 52 40
Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z
cedis@cedis-formation.org - http://www.cedis-formation.org

- Les orientations sectorielles (règlement, OAP…).
- Les orientations thématiques (règlement, OAP…).
- Définir le niveau d'exigence, de la pédagogie à la prescription.

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Format

Une journée (6 heures).

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
le référent
Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :
modalités de financement et d'inscription
.

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :
modalités de financement et d'inscription.